

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Identifiants métalliques de sécurité pour bovins de boucherie et bovins laitiers, disponibles chez ATQ

Longueuil, le 27 octobre 2017 – Agri-Traçabilité Québec (ATQ) annonce qu'à compter du 27 octobre 2017, les producteurs de bovins du Québec pourront commander les identifiants métalliques de sécurité *Ketchum Kurl-Lock no.2* portant les neuf derniers chiffres de l'identifiant officiel.

ATQ précise qu'il s'agit d'un identifiant non-officiel, complémentaire aux identifiants réglementaires. **Cet identifiant ne soustrait aucunement les producteurs de bovins à l'obligation d'identifier leurs animaux avec les deux identifiants officiels du secteur bovin, c'est-à-dire l'identifiant électronique RFID et l'identifiant visuel Ultraflex.**

Il est à noter que cet identifiant complémentaire doit obligatoirement porter le même numéro que les identifiants officiels. Lorsque les producteurs effectueront leurs commandes d'identifiants métalliques de sécurité chez ATQ, un agent du Service à la clientèle vérifiera que les numéros commandés correspondent à des numéros apparaissant déjà à leur dossier ou que cette commande est jumelée à une nouvelle commande d'identifiants officiels.

Conditions d'utilisation

ATQ vous rappelle que les **identifiants officiels** doivent être posés dans les délais prévus au Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux soit, **7 jours** suivant la naissance de l'animal ou avant sa sortie de l'exploitation si l'animal est né à la ferme ou, **5 mois** suivant la naissance de l'animal ou dès sa sortie du pâturage, pour un animal né au pâturage. **L'identifiant métallique complémentaire** devrait être posé en même temps que les identifiants officiels et doit obligatoirement porter le même numéro.

Un animal ayant perdu un identifiant officiel (boucle électronique ou panneau visuel) pourra attendre sa sortie de l'exploitation pour être identifié à nouveau, **s'il porte également un identifiant métallique** du même numéro que les identifiants officiels.

Afin d'assurer l'identification de l'animal en tout temps, celui-ci doit toujours porter deux étiquettes sur trois. Il est à noter qu'à leur **sortie de l'exploitation, tous les animaux doivent porter leurs deux identifiants réglementaires**, c'est à dire la boucle électronique RFID et le panneau visuel Ultraflex.

Options d'achat

Les identifiants métalliques *Ketchum Kurl-Lock* no. 2 sont offerts en paquets de 30 jeux, 10 jeux ou individuellement. Une pince *Ketchum Kurl-Lock* no.2 munie d'un adaptateur est nécessaire pour poser les identifiants métalliques. Les producteurs qui possèdent une pince *Ketchum* sans adaptateur peuvent également se procurer cet adaptateur individuellement. Tous ces accessoires sont disponibles chez ATQ.

Pour passer une commande

ATQ invite les producteurs de bovins du Québec à consulter le feuillet d'information de commande destiné à la production bovine pour plus de détails sur ces nouveaux identifiants complémentaires. Ce feuillet d'information ainsi qu'une liste de prix sont accessibles sur le site Web d'ATQ au www.atq.qc.ca/fr/formulaires. Prenez note que des frais de transport de 11.00 \$ s'appliquent pour toutes commandes d'identifiants métalliques et ce, peu importe la quantité commandée. ATQ tient à rappeler que les commandes doivent être passées par téléphone en communiquant avec son Service à la clientèle.

Pour joindre le Service à la clientèle d'ATQ

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Tél. sans frais : 1 866 270-4319

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à joindre le Service à la clientèle d'ATQ ou à visiter notre site Web au www.atq.qc.ca pour tout renseignement complémentaire à ce sujet ou pour toute autre information.

- 30 -

Source :
Geneviève Goulet
Agente d'administration et de communication
Agri-Traçabilité Québec
ggoulet@atq.qc.ca